



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/05/2020
N°1032

ATTENTION AUX TENTATIVES D'ARNAQUES PAR COURRIEL #PHISHING #COVID_19

La Direction générale des Finances publique rappelle les consignes de vigilance et de sécurité liées aux tentatives d'arnaque par courriel pendant la crise sanitaire.

Attention aux arnaques par courriel ! En cette période particulière où des dispositifs spécifiques sont mis en œuvre pour permettre de faire face à la crise ou encore pendant laquelle il vous est demandé de déclarer vos revenus, des escrocs tentent de se faire passer pour la Direction générale des Finances publiques.

Soyez vigilants et consultez les consignes de vigilance et de sécurité informatique mises à disposition sur [impots.gouv](https://www.impots.gouv.fr/portail/securite-informatique-soyez-vigilants) : <https://www.impots.gouv.fr/portail/securite-informatique-soyez-vigilants>

En particulier, les services de la Direction générale des Finances publiques ne demandent jamais vos numéros de cartes bancaires par courriels ou par téléphone.

Exemple de #phishing :

Coronavirus - Mesures exceptionnelles pour le paiement de vos impôts

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de coronavirus COVID-19 sur l'activité économique, et conformément aux annonces du Président de la République le 12 mars 2020, la DGFiP se mobilise pour accompagner les entreprises et les particuliers qui rencontrent des difficultés pour déclarer ou payer leurs prochaines échéances. Des exonérations fiscales pourront notamment être accordés.

Pour faciliter l'ensemble de vos démarches, la DGFiP met à votre disposition un modèle de demande, disponible sur le site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), à adresser à votre service des [impôts](https://www.impots.gouv.fr).

Nous procédons à un tri des dossiers des particuliers, nous avons besoin de mettre à jour vos documents dans votre dossier.

Nous vous prions de nous fournir en réponse à ce mail ou via notre adresse mail :

service@dgfip-impots.fr

1- Une photo recto verso de votre pièce d'identité en cours de validité :